



Strasbourg, le 29 novembre 2018

CDPC(2018)21

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)

LISTE DES DÉCISIONS

75^e SESSION PLÉNIÈRE

Strasbourg, 27-29 novembre 2018

Conseil de l'Europe
Palais
Salle 9

Le Comité européen pour les problèmes criminels (ci-après le CDPC), réuni à Strasbourg sous la présidence de M. Slawomir Buczma (Pologne), a décidé :

1. Ouverture de la réunion

- de prendre note des informations fournies par M. Slawomir Buczma concernant le débat thématique et le déjeuner de travail des présidents des comités gouvernementaux du Conseil de l'Europe (ci-après CdE) avec le Secrétaire Général le 20 septembre 2018 et les principaux résultats de cet événement ; et par M. Carlo Chiaromonte, Secrétaire du CDPC, à propos des récentes évolutions dans le travail et les activités du CdE, et en particulier : a) sur les priorités de la Présidence finlandaise du Comité des Ministres, qui a débuté le 21 novembre 2018 et prendra fin le 17 mai 2019 ; b) sur l'adoption, le 3 octobre 2018, de la Recommandation CM/Rec(2018)18 relative à la justice restaurative en matière pénale par le Comité des Ministres du CdE (ci-après CM), qui a pris note du commentaire s'y rapportant et du rapport abrégé de la 74^e réunion plénière du CDPC ; c) sur les récentes ratifications et signatures des conventions

du CdE dans le domaine du droit pénal ; et d) sur l'évolution générale de la situation financière du CdE ;

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour sans modification (la liste des participants et l'ordre du jour figurent respectivement aux annexes I et II) ;

3. Activités et priorités du CDPC pour 2018-2019 et organisation de ses travaux futurs et des prochaines réunions plénières

- de saluer l'organisation réussie de la session thématique sur l'intelligence artificielle et le droit pénal et de publier les interventions et l'enregistrement vidéo sur le site-web du CDPC ;
- d'inviter les délégations à envoyer leurs commentaires sur le résumé de la session par Prof. Sabine Gless avant le 24 décembre 2018 ;
- de reconnaître l'importance de ce sujet et de créer un groupe de travail restreint de 15 représentants des Etats membres, appuyé par des experts scientifiques, afin de faire le point sur les réglementations existantes et d'identifier les défis futurs liés au développement de l'intelligence artificielle à relever dans le domaine du droit pénal, en mettant l'accent sur la responsabilité pénale et les conditions de licence pour la commercialisation et l'utilisation des articles équipées de cette intelligence ainsi que pour proposer des mesures et normes possibles dans ce domaine en tenant compte du document de réflexion et en faisant le point sur cette session thématique ;
- d'inviter les délégations à manifester leur intérêt à participer à ce groupe de travail en répondant à l'invitation qui leur sera adressée par le Secrétariat et de nommer des experts gouvernementaux ;
- de poursuivre à l'avenir l'organisation de sessions thématiques, par exemple une fois par an ;

4. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Échange de vues avec le président, M. Dominik Lehner

- d'avoir un échange de vues avec le président du PC-CP, M. Dominik Lehner, au sujet des tâches et des activités menées par le PC-CP depuis juin 2018 et de celles qui sont prévues avant sa prochaine réunion plénière ;
- d'approuver les propositions faites lors de la réunion plénière du PC-CP (6-8 novembre 2018) concernant ses futures activités en lien avec les délinquants sexuels et les délinquants atteints d'un handicap mental ou intellectuel ;

a. Recrutement et formation du personnel des services pénitentiaires et de probation

- de prendre note de la présentation faite par Nicola Carr, expert scientifique, du document PC-CP (2018) 5Rev2 et des informations fournies par le président concernant le calendrier pour l'élaboration des lignes directrices concernant le recrutement, la sélection, la formation et le développement du personnel pénitentiaire et de probation ;
- de se féliciter du travail accompli à ce jour par le PC-CP et d'inviter les délégations nationales à envoyer, d'ici au 15 janvier 2019, toutes observations et propositions écrites concernant le projet de lignes directrices et devant être prises en considération par le PC-CP lors de ses futurs travaux sur le texte ;
- de demander au Secrétariat de faire le nécessaire pour que les lignes directrices soient prêtes pour être examinées par le CDPC lors de sa prochaine réunion plénière en vue de leur adoption ;

b. Révision des Règles pénitentiaires européennes

- de prendre note du document PC-CP (2018) 15 Rev4 et des informations fournies par le président concernant les progrès accomplis dans la révision et la mise à jour de certaines des règles contenues dans les Règles pénitentiaires européennes et du commentaire s'y rapportant, conformément au mandat donné par la réunion plénière du CDPC de juin 2018 ;

- de se féliciter du travail accompli à ce jour par le PC-CP et les experts scientifiques ;
- de faire des observations et propositions générales concernant le projet de texte et d'envoyer des observations écrites spécifiques et propositions de rédaction au secrétariat au plus tard le 25 janvier 2019, qui devront être prises en considération par le PC-CP dans ses futurs travaux sur le texte ;

c. Conférences du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation

- de prendre note des informations concernant la 23e Conférence du CdE des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation (CDPPS) « Travailler ensemble efficacement : modèles de gestion et de coopération entre les services pénitentiaires et de probation » (19-20 juin 2018, Estonie) ainsi que de l'état des préparatifs et des sujets de la 24e conférence CDPPS sur le thème « Gestion des auteurs d'infractions : traditions et technologies » (21-22 juin 2019, Chypre) ;
- de désigner Mme Marjorie Bonn (Pays-Bas) pour représenter le CDPC à cette conférence ;

5. Surpopulation carcérale

- de prendre note des informations fournies par la présidente du sous-groupe du CDPC sur le surpeuplement carcéral, Mme Marjorie Bonn, concernant les dates, le lieu et le financement de la conférence à haut niveau du CdE intitulée « La surpopulation carcérale : tendances et réponses » (24-25 avril 2019), Strasbourg ;
- de communiquer au Secrétariat d'ici à la fin de l'année 2018 les noms des juges et procureurs nationaux qui pourraient être invités à la conférence ;
- d'approuver la proposition d'inviter des organisations comme l'Association internationale des procureurs et de discuter également des méthodes alternatives de règlement des conflits (comme la médiation) ;

6. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Échange de vues avec le président, M. Erik Verbert

- d'avoir un échange de vues avec M. Erik Verbert (Belgique), président du PC-OC, sur les dernières activités menées par le comité, qui a tenu sa 74e réunion plénière du 19 au 21 juin 2018 et sa dernière réunion plénière du 14 au 16 novembre 2018. L'attention a en particulier été attirée sur :
 1. la mise en œuvre du Plan d'action sur le crime organisé transnational (COT) par le PC-OC :
 - l'action menée pour réexaminer et limiter les déclarations et réserves qui sont obsolètes ou créent des obstacles à la coopération dans la lutte contre le COT ;
 - l'évaluation de l'application du Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ;
 - la décision de désigner un consultant pour entreprendre une étude concernant la valeur ajoutée et la faisabilité de la proposition en vue d'élaborer un instrument contraignant en ce qui concerne la coopération internationale en matière de gestion, de recouvrement et de partage des avoirs ;
 2. la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées :
 - les progrès accomplis dans la rédaction d'une recommandation sur l'application de la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées et son Protocole additionnel ;
 3. la Convention européenne d'extradition :
 - l'adoption par le Comité des Lignes directrices du PC-OC relatives à la communication d'information sur la détention ou autres mesures de restriction imposées dans des procédures d'extradition ;
 - la publication des interventions et discussions ayant eu lieu lors de la session spéciale sur l'extradition, qui s'est tenue le 20 juin 2018, et les décisions sur le suivi incluant le développement d'un modèle de formulaire de demande ;
 4. la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale :
 - la décision d'organiser une session thématique consacrée à la convention en novembre 2019, célébrant ainsi 60e anniversaire ;

- la discussion sur l'application des articles 13 et 22 de la Convention relatifs à l'échange d'informations sur les casiers judiciaires et la décision de développer un questionnaire pour étudier plus avant cette question ;
- 5. l'élection de Mme Barbara Goeth-Flemmich (Autriche) comme présidente et de M. Erik Verbert (Belgique) comme vice-président pour un mandat d'un an débutant en 2019 ;
- d'inviter les délégations nationales à envoyer leurs commentaires écrits sur le projet de recommandation sur l'application de la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées et son Protocole additionnel au Secrétariat d'ici au 31 janvier 2019 ;

7. Trafic de migrants

- de prendre note des informations communiquées par le Secrétariat sur les résultats des premières réunions des deux groupes de travail spécialisés composés d'un nombre limité d'experts chargés a) des mesures préventives et b) des mesures concrètes pour améliorer la coopération internationale, qui a eu lieu en juin à Paris ;
- que, prenant en compte le contenu des débats tenus et des résultats obtenus lors de la réunion du groupe de travail sur les mesures préventives, les éventuelles activités futures de ce groupe de travail ne devraient pas rester dans les attributions du CDPC car il y a très peu d'éléments fondamentaux directement liés à son domaine de compétence, et par conséquent de demander au Secrétariat de vérifier s'il existe au sein du CdE d'autres organes plus compétents et appropriés qui pourraient être intéressés par cette activité ;
- charger son Bureau de suivre de près les résultats et les réalisations de l'autre groupe de travail (sur la coopération internationale) lors de sa prochaine réunion et de le rapporter à la plénière ;

8. Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY) - Échange de vues avec M. Gareth Sansom, représentant du T-CY, Ministère de la justice du Canada

- de tenir un échange de vues avec M. Gareth Sansom (Canada), T-CY, sur les récents travaux effectués dans le domaine de la cybercriminalité, et plus particulièrement sur l'étude menée par le T-CY sur la question de la cyberviolence (sa définition et les formes qu'elle peut prendre) dans le but d'identifier les différents instruments juridiques du CdE qui pourraient s'appliquer dans ces cas-là ;
- de s'intéresser de manière plus approfondie à cette question lors de la prochaine réunion du Bureau du CDPC ;
- de prendre note des progrès accomplis dans la rédaction du 2e Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, qui devrait être finalisé d'ici à la fin de l'année 2019 ;

9. Groupe d'États contre la corruption (GRECO) – Échange de vues avec M. Gianluca Esposito, Secrétaire exécutif du GRECO

- d'avoir un échange de vues avec M. Esposito et de prendre note des informations qu'il a fournies concernant le travail de monitoring du GRECO, qui a débuté le 5^e cycle d'évaluation, l'accent étant mis sur la prévention de la corruption au sein des gouvernements centraux, notamment des hautes fonctions de l'exécutif, et des services répressifs dans les 49 États participants (47 États membres du CdE plus États-Unis d'Amérique et Bélarus) ;
- de prendre note de l'article du Règlement intérieur récemment adopté permettant au GRECO d'effectuer des évaluations ad hoc à tout moment s'il existe des informations fiables indiquant qu'une réforme institutionnelle, une initiative législative ou un changement procédural peut aboutir à une violation grave par un État membre d'une norme anti-corruption du Conseil de l'Europe (article 34 du Règlement intérieur du GRECO) ;
- de prendre note plus particulièrement des informations sur les domaines dans lesquels des normes supplémentaires pourraient être envisagées, comme l'incrimination de la corruption dans le sport, que l'organisation sportive soit une association à but lucratif ou non lucratif ; d'ériger en infraction l'abus de fonctions, l'enrichissement illicite et la soustraction de biens dans le secteur privé pour les États membres du Conseil de l'Europe ; d'envisager la conformité des règles relatives aux immunités, aux compétences et aux sanctions et de se demander s'il serait

approprié d'établir un mécanisme d'action civile / actio popularis, en gardant présent à l'esprit les récentes expériences dans les États membres ;

- de noter que le CDPC pourrait étudier, lors d'une prochaine réunion, la nécessité d'élaborer de nouvelles normes anti-corruption ou de réviser les normes existantes afin de traiter les questions ci-dessus ;

10. Élection

- de procéder aux élections du vice-président du CDPC ainsi que des membres du Bureau du CDPC. Dans ce contexte :
- de renouveler le mandat du président du CDPC, M. Sławomir Buczma (Pologne), pour un an ;
- d'élire à la vice-présidence du CDPC M. Jesper Hjotenberg, (Danemark), pour un an renouvelable ;
- les nouveaux membres élus du Bureau sont : Mme Emmanuelle Wachenheim (France), Mme Katariina Jahkola (Finlande), M. Antonio Folgado (Portugal) et M. Alexander Kusonik (République Slovaque) élus pour deux ans renouvelables ;
- de remercier chaleureusement Mme Helena Lusichova (République Tchèque), CDPC Vice-Chair et Mme Tanja TRTNIK (Slovénie) pour son travail en tant que membres du Bureau ;

11. Avis du CDPC sur la Recommandation 2121 (2018) de l'APCE – Pour une Convention européenne sur la profession d'avocat

- compte tenu des avis du CDCJ, du CDDH et de la CEPEJ concernant la proposition de l'APCE de rédiger une convention sur la profession d'avocat, afin de décider de la nécessité d'entreprendre une étude sur la faisabilité et la valeur ajoutée d'un instrument contraignant, à laquelle le CDPC devrait être associé, de manière à définir le but et le champ d'application de cet instrument tout en tenant compte de la situation particulière des avocats de la défense dans les procédures pénales;

12. Avis sur le Projet de Protocole Additionnel relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires

- se référant au texte du projet de Protocole qui exclut explicitement de son champ d'application le placement et le traitement ordonnées dans le cadre d'une procédure pénale (réf. Art. 2, p.3), de décider de ne pas émettre d'avis sur le projet de Protocole additionnel relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et traitement involontaires, actuellement négocié par le Comité de bioéthique (DH-BIO) ;

13. Points d'information

- de prendre note des informations fournies par le secrétariat sur les points subsidiaires a à e ;

14. Dates des prochaines réunions

- de tenir une conférence thématique à haut niveau sur la surpopulation carcérale (24-25 avril 2019) suivi d'une réunion plénière d'une journée du CDPC (25 avril après-midi – 26 avril matin) et de tenir sa 77^e réunion durant la semaine du 2 au 6 décembre 2019.



Strasbourg, 29 November 2018
[CDPC plenary/2018 plenary_2/oj lp/cdpc list of participants]

CDPC(2018)LP2Fin(Bil)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

75th Plenary Session / 75ème Session plénière

27-29 November / 27-29 novembre 2018

**Thematic Session on Artificial Intelligence and Criminal Law /
Session Thématique sur l'intelligence Artificielle et le Droit Pénal**

28 November / 28 novembre 2018

**Council of Europe / Conseil de l'Europe, Strasbourg
Main Building / bâtiment principal
Room 9 / Salle 9**

List of participants / liste des participants

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES**ALBANIA / ALBANIE**

Ms Alma KASA, Human Rights and Reporting Unit, Department of International Organizations, General Directory for political issues and security, Ministry for Europe and Foreign Affairs

ANDORRA / ANDORRE

Mme. Nuria GARCIA VAL, Procureure Adjointe de la Principauté d'Andorre, Andorra la Vella – PRINCIPAT D'ANDORRA

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

LStA MMag. Barbara GÖTH-FLEMMICH, Leiterin der Abteilung für Internationales Strafrecht, Director - Division for International Penal Law, Bundesministerium für Justiz, Museumstraße 5, 1070 Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Elshan HASANOV, Deputy Permanent Representative of the Republic of Azerbaijan to the Council of Europe, 2, rue Westercamp, 67000 Strasbourg

BELGIUM / BELGIQUE

M. Steven LIMBOURG, Adviseur-generaal, Service public fédéral Justice, Direction générale Législation, Direction Pénale, Waterloolaan 115, boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Nenad EŠPEK, Expert associate for the fight against cybercrime, Section for combating organized crime and corruption, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina, Trg Bosne i Hercegovine 1, 71 000 Sarajevo

BULGARIA / BULGARIE

Mr Petar RASHKOV, Head of Justice Section, Permanent Representation of Bulgaria to the EU, Square Marie-Louise 49, 1000-Bruxelles

CROATIA / CROATIE

Apologised/Excusé

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KLEOPA, Attorney of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus, Apelli 1, 1403 Nicosia, Cyprus
Tel. +35722889110 Fax +35722665080

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, CZ - 128 10 PRAGUE 2

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

ESTONIA / ESTONIE

Mr Markko KÜNNAPU, Adviser, Ministry of Justice, Suur-Ameerika 1; 10122, Tallinn

FINLAND / FINLANDE

Ms Katariina JAHKOLA, Ministry of Justice, Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit

FRANCE

Mme Emmanuelle WACHENHEIM, Ministère de la justice – Direction des affaires criminelles et des grâces, Chargée de mission auprès du sous-directeur de la négociation et de la législation pénales, Ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 PARIS Cedex

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Demetre JINJOLIA, Prosecutor, International Cooperation Unit of the Legal Department, Office of the Chief Prosecutor of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

GREECE / GRÈCE

Ms Kalliopi THEOLOGITOU, Public Prosecutor at the Court of First Instance of Athens
Tel. +6944 586866

HUNGARY / HONGRIE

Dr Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law and Human Rights, Ministry of Justice, 1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 2-4, Hungary

ICELAND / ISLANDE

**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE

Ms Ursula STAPLETON, Assistant Principal Officer, International Policy Division, Department of Justice and Equality, Ministry of Justice, Montague Court, 7-11 Montague Street, Dublin 2 D02FT96, Ireland

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR, Sostituto Procuratore Generale, Punto di contatto della Rete Giudiziaria Europea (EJN) e Corrispondente nazionale dell'Eurojust, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

LATVIA / LETTONIE

Ms Indra GRATKOVSKA, Head of the Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN

Apologised/Excusé

LITHUANIA / LITUANIE

Apologised/Excusé

LUXEMBOURG

Mme Brice CLOOS, Attaché, Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de la Justice, Direction des affaires pénales, Centre administratif Pierre Werner, 13, rue Erasme, L – 1468 Luxembourg-Kirchberg

MALTA / MALTE

**No nomination / Pas de nomination

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU, Prosecutor Chief of the Unit of International Cooperation, European Integration and Protocol, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

MONACO

M. Maxime MAILLET, Administrateur à la Direction des Services Judiciaires, Palais de Justice, 5 rue Colonel Bellando de Castro, B.P.513, 98015 MONACO CEDEX

MONTENEGRO

Apologised/Excusé

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Marjorie BONN, Senior legal adviser, Ministry of Security and Justice, Department for legislation and legal affairs, Section criminal law, Turfmarkt 147, 2500 EH Den Haag, The Netherlands

NORWAY / NORVÈGE

Ms Anne-Li N. FERGUSON, Senior Adviser, The Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security, P.O. Box 8005 Dep., N-0030 Oslo

POLAND / POLOGNE**Chair of the CDPC / Président du CDPC**

Dr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

Ms Bogumiła WARCHALEWSKA, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Poland to the Council of Europe, Strasbourg

Mr Maciej JANCZAK, Deputy Permanent Representative, Permanent Representation of Poland to the Council of Europe, Strasbourg

PORTUGAL

Mr António FOLGADO, Head of Division for Criminal Justice, International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Apologised/Excusé

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Sergey TARASENKO, Deputy Head of Department of the New Threats and Challenges, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mrs Saglar OKONOVA, Second Secretary, Department of the New Threats and Challenges, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Mr Vladimir ZIMIN, Senior Assistant to the Prosecutor General of the Russian Federation on Special Tasks

Mr Vladislav ZAYTSEV, Chief of the Law Department of the Federal Penitentiary Service of the Russian Federation

Mr Sergey ANISIMOV, Officer of the International Department of the Federal Penitentiary Service of the Russian Federation

Mr Anton MARKOVSKIY, Deputy to the Permanent Representative of Russia to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Ms Neda MARKOVIĆ, Independent Advisor in the Sector for Normative Affairs, Ministry of Justice, Nemanjina 22-26, 11000 Belgrade

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Alexander KUNOŠIK, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Župné námestie 13,813 11, Bratislava
Tel. +421 2 88891348

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Helmut HARTMAN, Legal Adviser, Permanent Representation of Slovenia to the Council of Europe, 40, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg

SPAIN / ESPAGNE

Ms Irene FUENTETAJA COBAS, Deputy Assistant Director General for Justice Affairs in the EU and IIOO Ministry of Justice, C/ San Bernardo, 62. 28071, Madrid

SWEDEN / SUÈDE

Ms Johanna GUSTAFSSON, Legal adviser, Division for Criminal Law, Ministry of Justice, Regeringskansliet, SE-103 33 Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

M. Bernardo STADELMANN, Juriste, Sous-directeur, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef du Domaine de direction Droit pénal, Bundesrain 20, CH-3003 Berne

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /
“L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”**

Mr Nikola PROKOPENKO, State Advisor, Ministry of Justice of the Republic of Macedonia, str. Dimitrie Cuposki no. 9, 1000 Skopje

TURKEY / TURQUIE

Mr. Mehmet Emre SARIYILDIZ, Rapporteur Judge, General Directorate of International Relations and EU Affairs, Ministry of Justice, Ankara

UKRAINE

Mrs Kateryna G. SHEVCHENKO, Head of the International Legal Cooperation Department,
Deputy Head of the Directorate for International Law, Ministry of Justice of Ukraine, str. Horodetskogo 13, UA - 01001 KYIV

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Apologised/Excusé

**OBSERVERS WITH THE COMMITTEE /
OBSERVATEURS AUPRES DU COMITE****MOROCCO / MAROC**

M. Ayoub ABOUJAAFAR, Magistrat détaché à la direction des affaires pénales et des grâces, Ministère de la justice, AMAL 5 N°1128 CYM RABAT, 10140

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Vice-Chair of the CDPC/Vice-Présidente du CDPC

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16,
CZ - 128 10 PRAGUE 2

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague,
The Netherlands

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law
Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117
Berlin

POLAND / POLOGNE

Chair of the CDPC / Président du CDPC

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi,
175, B-1048 Brussels, Belgium

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Apologised/Excusé

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000
Ljubljana

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit
pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

* * * *

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON
CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES
CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL (PC-OC)**

Mr Erik VERBERT **Chair of the PC-OC / Président du PC-OC**
Senior Deputy Legal Adviser, Central Authority, DG Legislation, Ministry Federal Public Service Justice, 115
Boulevard de Waterloo, B - 1000 BRUSSELS

**COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION /
CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE (PC-CP)**

Dr. Dominik LEHNER **Chair of the PC-CP / Président du PC-CP**
President, Expert Committee on Offender Risk Assessment Northwest & Central Switzerland,
Elisabethenstrasse 53, 4051 Basel, Switzerland

Dr. Nicola CARR, Associate Professor in Criminology, School of Sociology & Social Policy, University of
Nottingham, Law and Social Sciences Building, University Park, Nottingham, NG7 2RD

**CYBERCRIME CONVENTION COMMITTEE /
COMITÉ DE LA CONVENTION SUR LA CYBERCRIMINALITÉ (T-CY)**

Mr Gareth SANSOM, T-CY representative, Department of Justice of Canada

* * * * *

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Maître Jean PAILLOT, Avocat au Barreau de Strasbourg, 7 rue Brûlée, 67000 Strasbourg

JAPAN / JAPON

M. Kosuke YUKI, Consul, Consulat Général du Japon à Strasbourg, 20 Place des Halles, 67000 STRASBOURG

Mme Françoise Nadia RICHER, Assistante au Consulat Général du Japon

**THEMATIC SESSION ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE AND CRIMINAL LAW /
SESSION THÉMATIQUE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE DROIT PÉNAL**

28 November / 28 novembre

Session I

Moderator/Chair / Modérateur/président

Prof. Dr. iur. Sabine GLESS, Professur für Strafrecht und Strafprozessrecht, Juristische Fakultät der Universität Basel, Peter Merian-Weg 8, Postfach CH-4002 Basel

Speakers / Intervenants

Prof. Dr. Dominik HERRMANN, Head of Working Group, Otto-Friedrich-Universität Bamberg, An der Weberei 5, 96047 Bamberg, Germany

Dr Mariarosaria TADDEO, Research Fellow, Deputy Director | Digital Ethics Lab, Oxford Internet Institute, University of Oxford, Turing Fellow | Alan Turing Institute, London, 1 St Giles, Oxford, OX1 3JS, UK

Session II

Moderator/Chair / Modérateur/président

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

Speaker / Intervenat

M. Joël VALMAIN, Conseiller Technique "Europe-International" du Délégué interministériel à la sécurité routière, Adviser for European and International Affairs to the Interministerial Delegate for Road Safety, 18, rue des Pyrénées, Bureau O-C-J 252, F - 75020 Paris

National experts / Experts nationaux

Ms Fiona PETERSEN, The UK Law Commission, 1st Floor, Tower, Post Point 1.54, 52 Queen Anne's Gate, London SW1H 9AG,

Prof. Dr. Eric HILGENDORF, University of Würzburg

M. Pierre-Mathieu GAITE, Magistrat, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, Bureau de la Législation Pénale Générale

Univ.-Prof. Dr. Susanne REINDL-KRAUSKOPF, Hon.-Prof. (The University of Queensland)
Universität Wien – ALES-Austrian Center for Law Enforcement Sciences, Institut für Strafrecht und Kriminologie,
Schenkenstr. 4, 1010 Wien, Österreich
The University of Queensland – School of Law – Brisbane Qld 4072 – Australia

Ms Irene NORSTED, Adviser, Department of Public Roads, Urban Mobility and Traffic Safety, The Norwegian Ministry of Transport and Communication, Oslo

Session III**Moderator/Chair / Modérateur/président**

Prof. Dr. iur. Sabine GLESS, Professur für Strafrecht und Strafprozessrecht, Juristische Fakultät der Universität Basel, Peter Merian-Weg 8, Postfach CH-4002 Basel

Speakers / Intervenants

Professor Bryant Walker SMITH, University of South Carolina, 1525 Senate Street, Room 323, Columbia, SC 29208, USA

Prof. Bruno DEFFAINS, CRED, Université Paris 2 Panthéon Assas, 19-21 rue Valette, 75005 Paris

Ms Dafni LIMA, PhD candidate, Aristotle University of Thessaloniki, Mpizaniou 16, 54640, Thessaloniki, Greece

Dr. Jérôme PERRIN, Directeur Scientifique, RENAULT S.A.S., Direction de la Recherche, DEA-IR

Session IV**Moderator/Chair / Modérateur/président**

Prof. Dr. Lorena BACHMAIER , Catedrática Derecho Procesal, Universidad Complutense, Facultad de Derecho

Speakers / Intervenants

Mr Andrea CANDRIAN, Vice Head, International Criminal Law Unit, Federal Office of Justice, Bundesrain 20, CH-3003 Bern, Switzerland

Mme Juliette LELIEUR, Maître de conférences en droit pénal, Habilitée à diriger des recherches, 1 place d'Athènes, B.P. 66, 67045 Strasbourg Cedex

Mr Erik VERBERT, Chair of the Committee of Experts on the Operation of European Conventions on Co-Operation in Criminal Matters (PC-OC), Senior Deputy Legal Adviser, Central Authority, DG Legislation, Ministry Federal Public Service Justice, 115 Boulevard de Waterloo, B - 1000 BRUSSELS

* * * * *

Ms Sylvia MEYER, Sevogelstrasse 85, CH-4052 Basel

Lic. iur. Olivier RAEMY, Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK, Bundesamt für Strassen ASTRA, Abteilung Strassenverkehr, Verkehrsregeln, Weltpoststrasse 5, CH-3015 Bern

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Christos GIAKOUMOPOULOS	Director General of Human Rights and Rule of Law / Directeur générale des Droits de l'Homme et de l'État de droit
Mr Ivan KOEDJIKOV	Head of Action against Crime Department / Chef de la Service de la Lutte contre la Criminalité
Mr Gianluca ESPOSITO	Executive Secretary of the Group of States against Corruption (GRECO) / Secrétaire Exécutif du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO)
Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / Secretary to the CDPC Chef de la Division du droit pénal / Secrétaire du CDPC
Mr Yannick MENECEUR	Artificial intelligence Advisor / Conseiller en intelligence artificielle
Ms Iliana TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / Secrétaire du PC-CP
Ms Anita VAN DE KAR-BACHELET	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Ms Teresa ARMENGOL-DE-LA-HOZ	Administrative Officer / Administrateur
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante
Ms Carlota MALDONADO MONTSERRAT	
	Trainee / Stagiaire
Ms Justine LAUBACHER	Trainee / Stagiaire

Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

Mr Kresimir KAMBER Lawyer / juriste

Interpreters / Interprètes

Ms Amanda BEDDOWS
 Ms Rebecca BOWEN
 Ms Isabelle MARCHINI

ANNEXE II



Strasbourg, 04/12/2018

CDPC(2018)OJ2

**Comité Européen pour les Problèmes Criminels
(CDPC)**

75ème Session plénière

Ordre du jour

Strasbourg (France), 27-29 novembre 2018
Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Salle 9

Ouverture à 9h30, Mardi
Clôture à 17h30, Jeudi

L'ordre du jour et les documents du meeting sont disponibles sur le site internet
www.coe.int/CDPC

E-mail: dgi-cdpc@coe.int

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

[CDPC\(2018\)OJ2](#)

Projet d'ordre du jour

[CDPC\(2018\)20](#)

Ordre du jour annoté

3. Activités et priorités du CDPC pour 2018-2019 et organisation de ses travaux futurs et des réunions plénières à venir

[CDPC-BU\(2018\)4](#)

Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 1-2 octobre 2018

[CDPC\(2018\)11](#)

Liste des décisions de la 74^{ème} Réunion plénière du CDPC, 5-7 juin 2018

[Mandat](#)

Mandat pour les années 2018-2019

[CM/Res\(2011\)24](#)

Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail

4. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec le Président, M. Dominik Lehner

[PC-CP\(2018\)18](#)

Rapport sommaire de réunion de la 8^{ème} Réunion plénière du PC-CP, 6-8 novembre 2018

[PC-CP\(2018\)17](#)

Rapport sommaire de réunion de la 19^{ème} réunion du Groupe de travail du PC-CP, 17-19 septembre 2018

[Mandat](#)

Projet de mandat pour 2018-2019

a. Recrutement et formation des personnels pénitentiaires et de probation

[PC-CP\(2018\)14Rév2](#)

Projet de Lignes directrices pour le recrutement, la sélection, la formation et le développement professionnel du personnel pénitentiaire et de probation

(Veuillez noter que ce document a été préparé **suite à la plénière du PC-CP du 6-8 novembre**)

b. Révision des règles pénitentiaires européennes

[PC-CP\(2018\)15Rév4](#)

Révision des règles pénitentiaires européennes (Veillez noter que le document fait 92 pages)

(Veillez noter que ce document a été préparé **suite à la plénière du PC-CP du 6-8 novembre**)

c. Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation

[Site web](#)

23e CDPPS, Estonie (19-20 juin 2018)

[Projet de Programme](#)

24e Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation, Agia Napa, Chypre (21-22 mai 2019)

5. Surpeuplement dans les prisons

[CM\(2016\)121-add3](#)

Livre blanc sur le surpeuplement carcéral

[CDPC\(2016\)22](#)
[CDPC\(2017\)10](#)

Résumés exécutifs des deux réunions du sous-groupe du CDPC sur le surpeuplement carcéral, 7 décembre 2016 / 7 juin 2017

[CDPC\(2018\)7](#)

Conférence sur la surpopulation carcérale – Document de réflexion

[CDPC\(2018\)19Rev](#)

Préparation de la conférence de haut niveau sur la surpopulation carcérale

6. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec le Président, M. Erik Verbert

[PC-OC\(2018\)11](#)

Liste des décisions de la 75^{ème} réunion plénière du PC-OC, 14-16 novembre 2018

[PC-OCMod\(2018\)07](#)

Liste des décisions de la 26^{ème} réunion du PC-OC Mod, 25-27 septembre 2018

[PC-OC\(2018\)04](#)

Liste des décisions de la 74^{ème} réunion plénière du PC-OC, 19-21 juin 2018

PC-OC(2018)05 (en anglais uniquement)	Session spéciale sur la Convention européenne d'extradition (20 juin 2018) – Programme, présentations et résumés des tables rondes
PC-OCMod(2017)04ADDrev3 EXTRACT	Résumé des réponses au Questionnaire sur la mise en oeuvre du Deuxième Protocole additionnel à la Convention sur l'entraide judiciaire en matière pénale
PC-OC(2018)02-rev3	Lignes directrices du PC-OC relatives à la communication d'information sur la détention ou autres mesures de restriction imposées dans des procédures d'extradition
PC-OC(2018)07rev (en anglais uniquement)	Projet de recommandation sur l'application de la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées et de son Protocole additionnel (Le texte de la recommandation et des lignes directrices figurant à l'annexe 1 ont été provisoirement approuvés par le PC-OC durant sa 75 ^{me} réunion)
PC-OC(2018)03-rev	Projet d'éléments pour une mise à jour de recommandation sur le transfèrement de personnes condamnées
PC-OC(2018)10rev	Présentation du résultat des travaux des groupes de travail du PC-OC pour limiter les réserves aux traités du Conseil de l'Europe relevant du PC-OC et discussion sur le suivi
PC-OC(2017)08rev Bil.	Lettre aux experts du PC-OC pour la mise à jour et la limitation des réserves aux traités du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale
Mandat	Mandat pour 2018-2019
7. Trafic de migrants	
Conclusions	Conclusions de la Conférence sur le trafic de migrants
CDPC(2018)5rév	Suivi de la Conférence sur le trafic de migrants
CDPC-SOM-C(2018)1	Observations finales de la 1 ^{er} réunion du groupe de travail sur le renforcement de la coopération internationale et des stratégies d'enquête dans la lutte contre le trafic de migrants

CDPC-SOM-P(2018)1	Observations finales de la 1 ^{er} réunion du groupe de travail sur la prévention du trafic illicite de migrants
8. Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) – Echange de vues avec M. Alexander Seger, Secrétaire du T-CY	
T-CY(2018)28 (en anglais uniquement)	Rapport abrégé de la 4e Réunion du Groupe de rédaction du Protocole du T-CY, 17-19 septembre 2018
T-CY(2018)26 (en anglais uniquement)	Document de travail : Conditions d'obtention des informations sur les abonnés concernant les adresses IP dynamiques par rapport aux adresses IP statiques
T-CY(2018)22 (en anglais uniquement)	Rapport de réunion de la 19ème Réunion plénière du T-CY, 9 juillet 2018
Messages clés (en anglais uniquement)	Messages clés de la Conférence Octopus 2018, juillet 2018
T-CY(2017)10 (en anglais uniquement)	Projet d'étude de mapping sur la cyberviolence (<u>Veillez noter que le document fait 151 pages</u>)
9. Elections	
CDPC(2018)16	Mémorandum concernant les élections au CDPC
10. Avis du CDPC sur la Recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	
Recommandation	Recommandation 2121 (2018) - Argument en faveur de la rédaction d'une convention européenne sur la profession d'avocat
Avis	Avis du CDCJ
Lettre (en anglais uniquement)	Lettre du Conseil des Barreaux et Barreaux d'Europe (CCBE)
Contribution	Contribution du CCBE sur la proposition de Convention Européenne sur la profession d'avocat

[Statistiques](#) (en anglais uniquement) Statistiques du CCBE

11. Points d'informations

a. Activités relatives au crime organisé transnational : Plan d'Action

b. Liens entre criminalité organisée et terrorisme

c. Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels

d. Médicrime et Trafic d'organes humains

e. Terrorisme

12. Divers

13. Dates des prochaines réunions